

Coût du crédit et production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 2^e trimestre 2017

Au 2^e trimestre 2017, la **production de crédit** progresse de 19,1 %, après avoir reculé de 21,9 % au 1^{er} trimestre, comme chaque année à pareille période. Cette hausse est due en majeure partie à la forte augmentation des crédits à l'équipement (+ 41,5 %, après -47,9 %) et, dans une moindre mesure, à celle des crédits de trésorerie auprès des entreprises (+29,5 %, après -15,8 %). En cumul annuel, la production de crédit baisse de 17,6 % par rapport à la même période l'année précédente. Cette mauvaise orientation concerne tous les types de crédit : crédits à l'équipement (-33,9 %), crédits de trésorerie (-18,5 %), crédits à l'habitat (-10,9 %) et crédit-bail (-27,5 %).

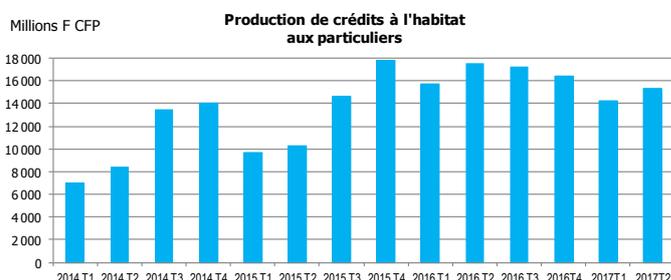
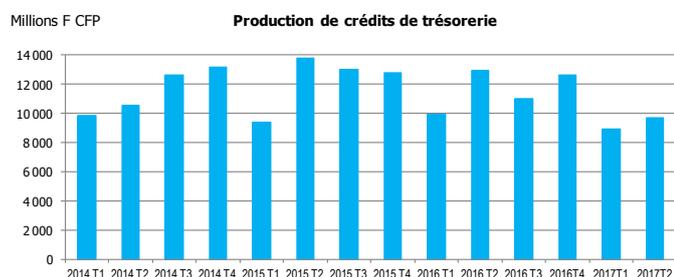
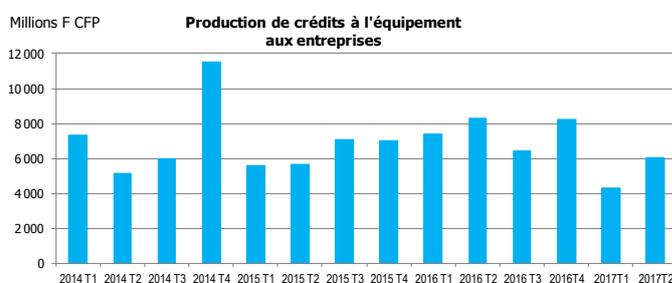
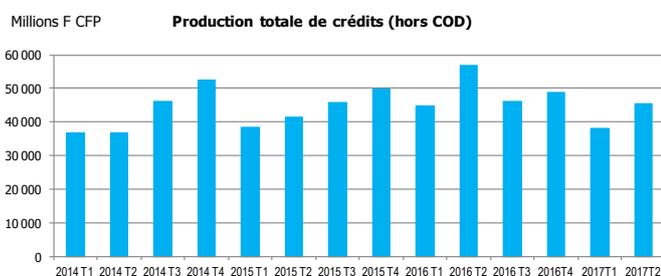
Tandis qu'il augmente en métropole, le **coût du crédit aux entreprises** recule en Nouvelle-Calédonie sur le trimestre, pour l'ensemble des crédits échéancés : l'escompte (-25 points de base), les crédits à court terme (-35 pb) et les crédits à moyen et long terme (-49 pb). En revanche, le taux moyen progresse de 42 points de base pour les découverts. Cette orientation concerne l'ensemble des établissements de crédit, mais à des degrés divers. Elle est plus marquée pour les entreprises individuelles que pour les sociétés non financières.

Le **coût du crédit aux particuliers** rebondit pour les découverts (+19 pb), mais se replie pour les crédits à la consommation et à l'habitat (respectivement de -4 pb et -15 pb sur le trimestre). En France métropolitaine, le taux moyen des crédits à l'habitat se redresse légèrement (+7 pb), après cinq trimestres consécutifs de repli. En revanche, après un léger rebond au trimestre précédent, il retrouve une orientation à la baisse pour les crédits à la consommation (-18 pb).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT*

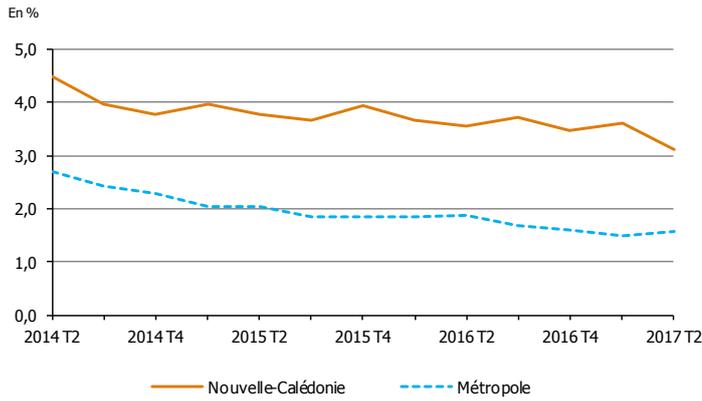
En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	4 189	0	28	4 216
Crédits de trésorerie	4 666	5 045	0	9 711
Crédits à l'équipement	6 078	0	126	6 204
Crédits à l'habitat	2 519	15 357	0	17 876
Crédit-bail et opérations assimilées	913	1 008	3	1 925
Autres crédits	5 383	220	0	5 603
TOTAL	23 747	21 630	157	45 535
Total trimestre T-1	17 176	20 839	221	38 236
Variation trimestrielle en %	38,3%	3,8%	-28,8%	19,1%
Total trimestre T-4	28 743	24 534	3 531	56 808
Variation sur un an en %	-17,4%	-11,8%	-95,6%	-19,8%

* hors comptes ordinaires débiteurs

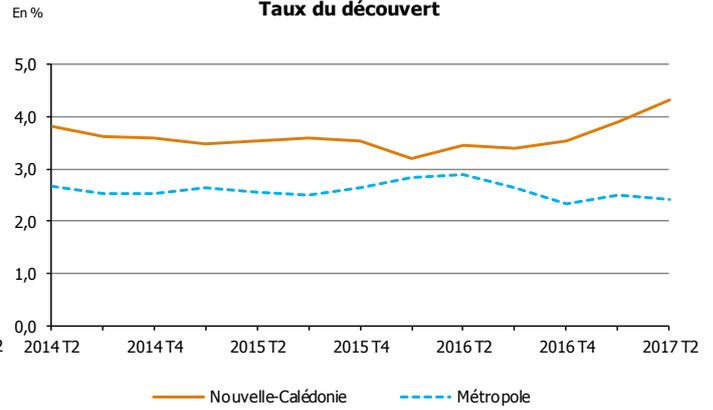


ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

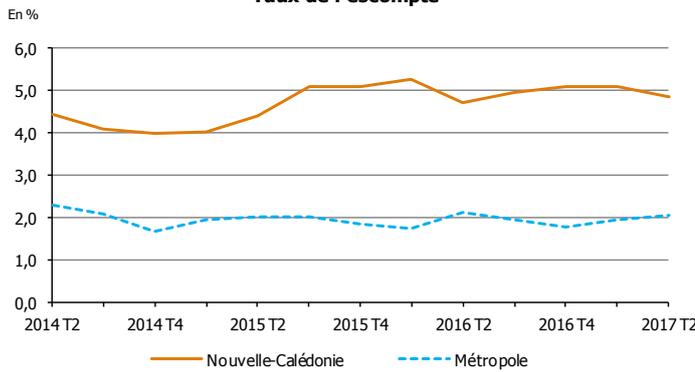
Taux des crédits à moyen et long terme



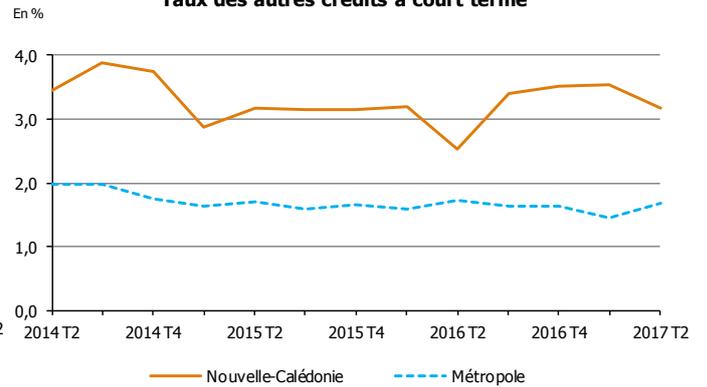
Taux du découvert



Taux de l'escompte



Taux des autres crédits à court terme



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 Kf CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 et ≤ 5 458 Kf CFP		dont Tranche 3 : > 5 458 et ≤ 9 096 Kf CFP		dont Tranche 4 ⁽¹⁾ : > 9 096 Kf CFP	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
Escompte										
2017 T1	5,08	1,95	6,54	3,36	5,50	3,23	4,82	2,93	4,28	2,77
2017 T2	4,83	2,06	6,24	3,06	5,82	3,87	4,63	3,76	3,81	2,79
Découvert										
2017 T1	3,89	2,50	8,85	9,86	7,50	6,49	6,34	4,75	3,22	3,58
2017 T2	4,31	2,42	9,56	10,01	7,83	6,03	7,22	4,52	3,61	3,30
Autres crédits à court terme										
2017 T1	3,53	1,45	5,39	2,12	5,27	1,95	n.s.*	1,90	2,94	1,74
2017 T2	3,18	1,68	5,53	2,24	4,61	1,90	n.s.*	1,92	2,71**	1,82
Crédits à moyen et long terme										
2017 T1	3,60	1,48	5,73	1,58	5,03	1,42	4,91	1,46	3,21	1,54
2017 T2	3,11	1,58	5,59	1,59	4,89	1,44	4,53	1,42	2,84	1,49

NB : La répartition par tranche en milliers de F CFP est en fonction du montant du crédit octroyé.

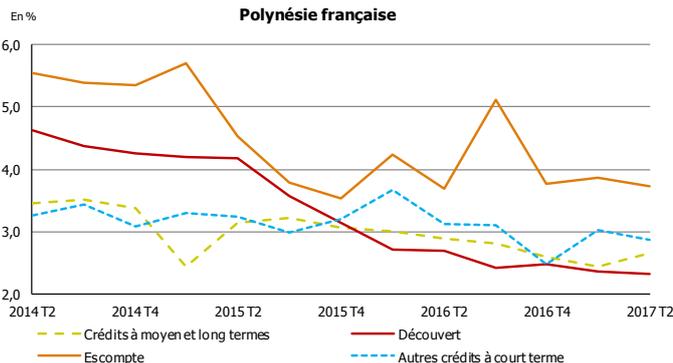
(1) : La tranche 4 est limitée, pour la métropole, aux lignes de crédit supérieures à 9 096 Kf CFP, mais inférieures à 36 384 Kf CFP.

* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

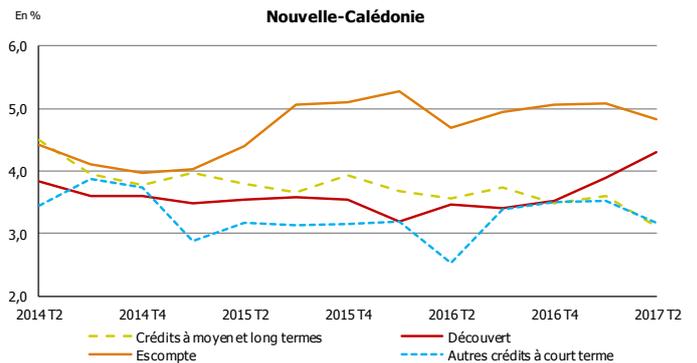
** Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

Taux moyens débiteurs par géographie

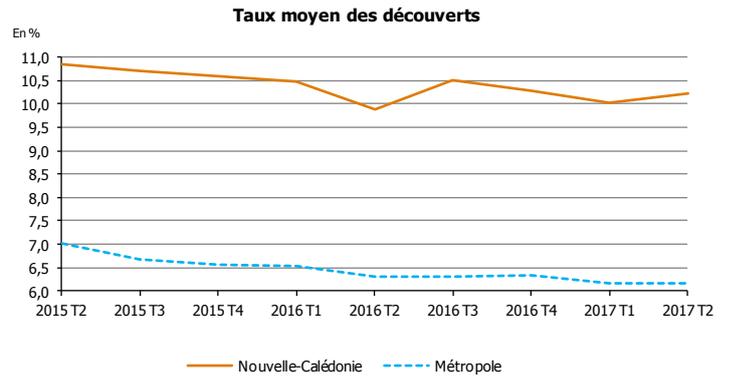
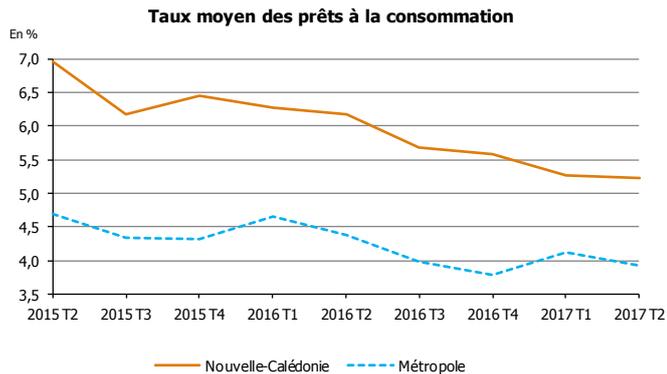
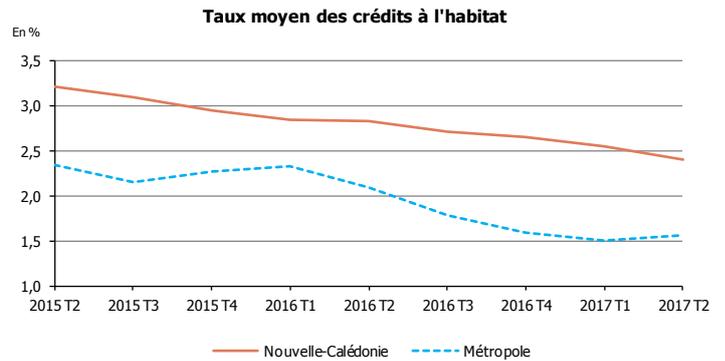
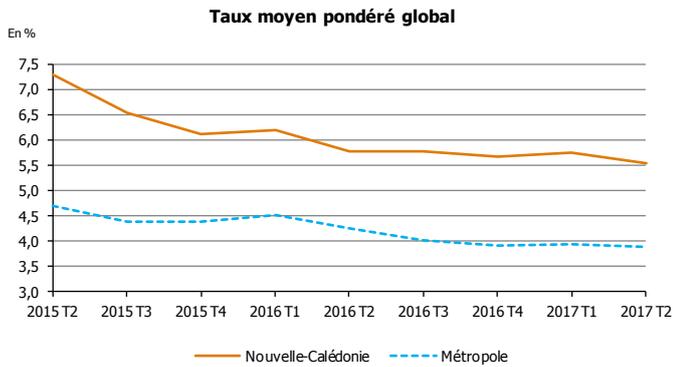
Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

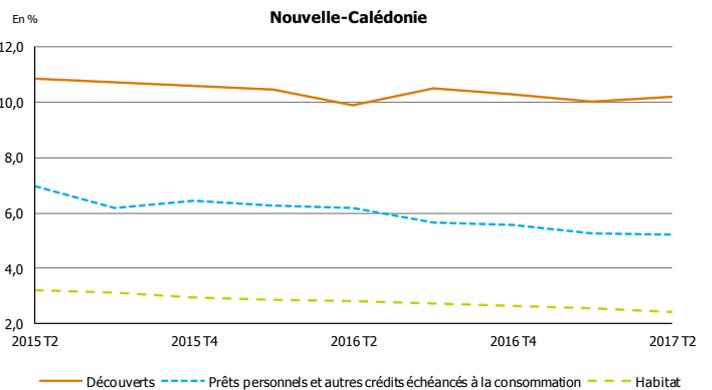
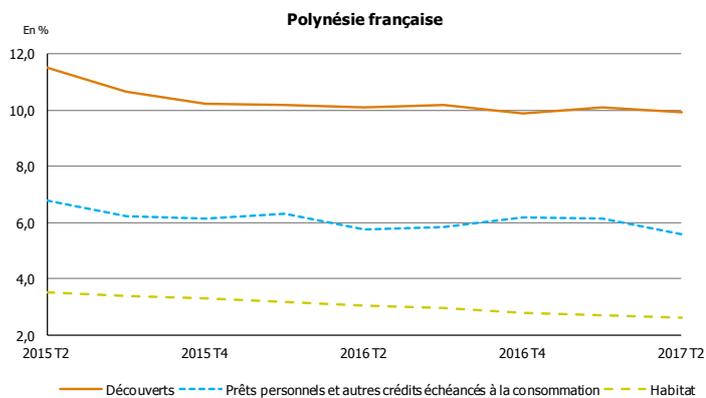


Taux moyen débiteurs en %		2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1	2017 T2	Variations	
										1 an	1 trim
Nouvelle-Calédonie	Découverts**	10,71	10,60	10,48	9,89	10,52	10,28	10,02	10,21	0,32	0,19
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,18	6,44	6,28	6,17	5,67	5,58	5,27	5,23	-0,94	-0,04
	Habitat	3,10	2,95	2,84	2,83	2,72	2,65	2,55	2,40	-0,43	-0,15
	TMPG*	6,53	6,11	6,20	5,78	5,77	5,66	5,74	5,55	-0,23	-0,19
Métropole	Découverts	6,68	6,56	6,53	6,30	6,29	6,34	6,17	6,17	-0,13	0,00
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	4,33	4,32	4,66	4,37	3,98	3,80	4,11	3,93	-0,44	-0,18
	Habitat	2,16	2,27	2,33	2,10	1,78	1,60	1,50	1,57	-0,53	0,07
	TMPG*	4,39	4,38	4,51	4,26	4,02	3,92	3,93	3,89	-0,37	-0,04

* Taux moyen pondéré global

** L'historique des taux des découverts a été révisé suite à des re-déclarations conformes aux obligations déclaratives pour un établissement de la place.

Taux moyens débiteurs par géographie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur le coût du crédit est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. L'enquête exploite 87 637 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier trimestre 2017.

PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits-bails ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

COÛT DU CRÉDIT

Le calcul du coût moyen se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long terme » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT)

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours du trimestre de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés par un astérisque (*).

À la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en octobre 2013, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête du quatrième trimestre 2013 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

La Banque de France a fait évoluer sa méthodologie en juillet 2017. La nouvelle publication *Taux des crédits aux entreprises* portant sur le 2^e trimestre 2017 est disponible [en ligne](#).